



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/81/48
21 mai 2018

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Quatre-vingt-unième réunion
Montréal, 18 – 22 juin 2018

PROPOSITION DE PROJET : SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE

Le présent document contient les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, quatrième tranche) PNUE

FICHE D'ÉVALUATION DU PROJET – PROJETS PLURIANNUELS
Sao Tomé-et-Principe

(I) TITRE DU PROJET	AGENCE	RÉUNION D'APPROBATION	MESURE DE RÉGLEMENTATION
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase II)	PNUE	63 ^e	35 % d'ici 2020

(II) DERNIÈRES DONNÉES DE L'ARTICLE 7 (Annexe C Groupe I)	Année : 2017	0,08 (tonne PAO)
--	--------------	------------------

(III) DERNIÈRES DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DU PAYS (tonnes PAO)								Année : 2017	
Produits chimiques	Aérosols	Mousse	Lutte contre l'incendie	Réfrigération		Solvants	Agent de transformation	Utilisation en laboratoire	Consommation totale du secteur
				Fabrication	Entretien				
HCFC-123									
HCFC-124									
HCFC-141b									
HCFC-142b									
HCFC-22					0,08				0,08

(IV) DONNÉES SUR LA CONSOMMATION (tonnes PAO)			
Référence 2009 – 2010 :	2,2	Point de départ des réductions globales durables :	0,15
CONSOMMATION ADMISSIBLE AU FINANCEMENT (tonnes PAO)			
Déjà approuvée ::	0,05	Restante :	0,1

(V) PLAN D'ACTIVITÉS		2018	2019	2020	Total
PNUE	Élimination des SAO (tonnes PAO)	0,01	0,00	0,01	0,02
	Financement (\$ US)	33 900		18 080	51 980

(VI) DONNÉES DU PROJET		2011	2012	2013	2014	2015*	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Limites de consommation du Protocole de Montréal		s.o.	s.o.	2,2	2,2	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	1,4	s.o.
Consommation maximale admissible (tonnes PAO)		s.o.	s.o.	0,15	0,15	0,14	0,14	0,14	0,14	0,14	0,10	s.o.
Financement convenu (\$US)	PNUE	Coûts de projet	44 000	0	35 000	0	35 000	0	30 000	00	16 000	160 000
			Coûts d'appui	5 720	0	4 550	0	4 550	0	3 900	0	2 080
Fonds approuvés par le Comité exécutif (\$US)		Coûts de projet	44 000	0	35 000	0	35 000	0	0	0	0	114 000
		Coûts d'appui	5 720	0	4 550	0	4 550	0	0	0	0	14 820
Total des fonds demandés aux fins d'approbation lors de la réunion (\$US)		Coûts de projet	0	0	0	0	0	0	30 000	0	0	30 000
		Coûts d'appui	0	0	0	0	0	0	3 900	0	0	3 900

*La demande de financement de la troisième tranche était prévue pour 2015 mais a été soumise à la 76e réunion en 2016.

Recommandation du Secrétariat :	Approbation globale
--	---------------------

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement de Sao Tomé-et-Principe, le PNUE, en sa qualité d'agence d'exécution désignée, a soumis une demande de financement concernant le plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, quatrième tranche), pour un montant total de 30 000 \$US, plus les coûts d'appui d'agence de 3 900 \$US.¹ Cette présentation comprend un rapport périodique sur la mise en œuvre de la troisième tranche, et le plan de mise en œuvre de la tranche pour 2018-2020.

Rapport sur la consommation de HCFC

2. Le gouvernement de Sao Tomé-et-Principe a déclaré une consommation de 0,08 tonne PAO de HCFC en 2017, qui est inférieure d'environ 96 % à la valeur de référence de cette substance. La consommation de HCFC pour 2013-2017 figure au tableau 1.

Tableau 1. Consommation de HCFC à Sao Tomé-et-Principe (Données de l'article 7 2013-2017)

HCFC-22	2013	2014	2015	2016	2017	Référence
Tonnes métriques	1,9	1,7	1,6	1,5	1,4	38,95
Tonnes PAO	0,1	0,09	0,09	0,08	0,08	2,2

3. La consommation de HCFC montre une tendance à la baisse depuis 2013 en raison de la mise en œuvre de la phase I du PGEH et de l'adoption de solutions de rechange.

Rapport sur la mise en œuvre du programme de pays

4. Le gouvernement de Sao Tomé-et-Principe a déclaré des données de consommation de son secteur des HCFC en vertu du rapport sur la mise en œuvre du programme de pays pour 2017, qui sont cohérentes avec les données communiquées en vertu de l'article 7 du Protocole de Montréal.

Rapport périodique sur la mise en œuvre de la troisième tranche du PGEH

Cadre juridique

5. Le décret visant à faciliter la réglementation, la commercialisation et l'utilisation des SAO, y compris les HCFC, a été approuvé par le gouvernement en 2007, et comprend les mécanismes d'octroi des autorisations d'importation et d'établissement des quotas d'importation.

Secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération

6. Les principales activités mises en œuvre sont les suivantes :

- a) Deux ateliers de formation à l'intention de 48 agents des douanes et autres agents d'exécution de la loi sur la détection des expéditions suspectes et des frigorigènes importés, et sur l'achat des identificateurs de frigorigènes;
- b) Trois ateliers à l'intention de 63 technicien en réfrigération sur les bonnes pratiques, les techniques de récupération et de recyclage et la manipulation en toute sécurité des frigorigènes à base d'hydrocarbures;

¹ Conformément à la lettre du 27 mars 2018 du ministère de l'Infrastructure, des Ressources naturelles et de l'Environnement de Sao Tome-et-Principe adressée au Secrétariat.

- c) Recrutement de deux consultants (un expert en réfrigération et un expert en douanes) en vue d'aider l'unité nationale d'ozone (UNO).

Unité de mise en œuvre et de suivi du projet (PMU)

7. L'UNO a suivi l'efficacité de la mise en œuvre de toutes les activités relatives au PGEH, de la collecte des données pertinentes et de la préparation des rapports sur la mise en œuvre du PGEH.

Niveau de décaissement

8. En mars 2018, sur le montant de 114 000 \$US approuvé jusqu'ici, 109 000 \$US avaient été décaissés, comme on peut le voir au tableau 2. Le solde, qui s'élève à 5 000 \$US, est engagé en vertu d'un accord avec le pays et sera décaissé d'ici le 31 juillet 2018.

Tableau 2. Rapport financier sur la phase I du PGEH pour Sao Tomé-et-Principe (\$US)

Agence	Première tranche		Deuxième tranche		Troisième tranche		Total approuvé	
	Approuvée	Décaissée	Approuvé	Décaissée	Approuvé	Décaissée	Approuvé	Décaissée
PNUE	44 000	44 000	35 000	35 000	35 000	30 000	114 000	109 000
Taux de décaissement (%)	100		100		86		96	

Plan de mise en œuvre pour la quatrième tranche du PGEH

9. Les activités suivantes ont été mises en œuvre de juillet 2018 à juin 2020 :
- Deux ateliers de formation à l'intention d'au moins 20 agents des douanes et 10 inspecteurs environnementaux (10 000 \$US);
 - Deux ateliers à l'intention d'au moins 50 techniciens en réfrigération sur les bonnes pratiques, les techniques de récupération et de recyclage, ainsi que la manipulation en toute sécurité des frigorigènes à base d'hydrocarbures (10 000 \$US);
 - Recrutement de deux consultants en vue d'aider l'UNO à suivre l'efficacité de la mise en œuvre du PGEH (10 000 \$US).

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

Rapport de vérification sur la consommation de HCFC

10. Le financement de la troisième tranche du PGEH, dont l'approbation était en attente de l'examen, par le Secrétariat, du rapport de vérification sur la consommation de HCFC en 2013, 2014 et 2015, a été décaissé et les fonds ont été transmis au PNUE en novembre 2016. En réponse aux recommandations du rapport, le PNUE a informé le Secrétariat des plans du gouvernement : poursuivre la formation des techniciens en réfrigération sur les bonnes pratiques dans ce domaine, l'accent étant mis sur l'introduction des technologies à PAO nul, à rendement énergétique élevé et à faible potentiel de réchauffement de la planète (PRP); poursuite de la formation des agents d'exécution de la loi sur la détection des HCFC et de l'équipement à base de HCFC, et de la diffusion des politiques et des

règlements relatifs aux SAO; embauche d'un consultant international pour la formation des agents d'exécution de la loi sur les récentes révisions des systèmes harmonisés de description et de codage des produits de base; et poursuite des activités de formation et de sensibilisation concernant la mise en œuvre à l'intention des intervenants.

11. L'une des recommandations du rapport de vérification faisait état du fait que les agents d'exécution de la loi avaient besoin d'un identificateur de frigorigènes de nouvelle génération et qu'ils bénéficieraient d'une formation sur la détection des différents frigorigènes. Le PNUE a fait remarquer qu'en 2018, le Centre de formation professionnelle du pays, construit avec l'aide de l'Agence de coopération brésilienne², avait distribué quatre identificateurs multi frigorigènes, et que deux autres seraient fournis en 2019.

Rapport périodique sur la mise en œuvre de la troisième tranche du PGEH

Cadre juridique

12. Le gouvernement de Sao Tomé-et-Principe a déjà émis un quota d'importation de HCFC pour 2018 à 0,08 tonne PAO, qui est inférieur à l'consommation maximale autorisée figurant dans l'Accord.

13. En ce qui a trait à la politique nationale visant à promouvoir des solutions de remplacement des HCFC favorables au climat, le PNUE a fait savoir que le gouvernement prévoit mettre à jour sa législation actuelle concernant la surveillance des substances de remplacement des SAO. Le gouvernement encourage le recours à des technologies de rechange à rendement énergétique élevé/faible GWP viables sur le plan économique. Alors que le comité national de l'ozone avait recommandé l'introduction d'incitatifs financiers, le ministère de l'Environnement été réticent car les coûts de ces incitatifs n'étaient pas bien compris; on envisagerait plutôt d'adopter une approche intégrée par l'entremise de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale.

Secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération

14. En ce qui a trait à l'introduction d'un programme obligatoire de certification des techniciens en réfrigération, le PNUE a relevé les obstacles suivants : manque d'expertise et d'infrastructure et besoins en ressources humaines et financières en vue de mettre en place la législation et les règles relatives à la certification; création d'un organisme de certification et d'un mécanisme indépendant de surveillance; registraire; coûts supplémentaires liés au renouvellement régulier, par les techniciens, de leur certification.

15. Afin d'assurer la pérennité de la formation sur les bonnes pratiques en réfrigération et sur la manipulation en toute sécurité des substances de remplacement inflammables ou toxiques, le gouvernement prévoit faire participer tous les techniciens non qualifiés de l'association de la réfrigération, de manière à ce qu'ils puissent tous bénéficier des programmes de formation et à ce qu'ils soient suivis. Le Centre de formation professionnelle dispense actuellement des formations de recyclage à l'intention de 12 techniciens en réfrigération et climatisation de la principale association nationale; en outre, le centre veut fournir à l'association des bouteilles de récupération des frigorigènes rechargeables, ainsi qu'une unité de récupération.

16. Quant aux autres problèmes auxquels doit faire face le secteur de la réfrigération, le PNUE a indiqué que Sao Tomé-et-Principe n'avait pas établi d'incitatifs à la récupération et au recyclage, et a

² Le Centre de formation professionnelle a été édifié en 2014, avec le concours de l'Agence de coopération brésilienne et en coordination avec le ministère de l'Éducation et le ministère du travail et de la formation professionnelle. Il offre des cours aux jeunes et aux femmes sur la technologie de l'information, le génie civil, les techniques en électricité, l'hydraulique et la mécanique automobile.

rappelé que le pays n'a pas de projet d'investissement pour couvrir les coûts dans ce domaine. Toutefois, l'UNO souhaite profiter de l'expérience acquise dans le cadre d'un projet pilote de récupération et de recyclage en cours au Centre de formation professionnelle.

Conclusion

17. Le gouvernement de Sao Tomé-et-Principe a mis en place un système d'octroi de licences et de quotas d'importation et d'exportation de HCFC, et la consommation déclarée en vertu de l'article 7, qui s'élève à 0,08 tonne PAO pour 2017, est 96 % inférieure à la valeur de référence. Les activités programmées dans le cadre de la troisième tranche ont été menées à bien, en respectant les objectifs fixés qui consistaient à former 45 agents des douanes et 60 techniciens en réfrigération et en climatisation. Le niveau de décaissement atteint presque 96 % des fonds approuvés jusqu'ici. Les activités prévues en vertu de la quatrième tranche serviront à consolider le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération et à assurer la viabilité à long terme de la phase I du PGEH.

RECOMMANDATION

18. Le Secrétariat du Fonds recommande que le Comité exécutif prenne note du rapport périodique sur la mise en œuvre du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) (phase I, troisième tranche) pour Sao Tomé-et-Principe; et qu'il approuve de manière globale la quatrième tranche de la phase I du PGEH, ainsi que le plan de mise en œuvre de la tranche correspondant pour 2018-2020, au financement figurant dans le tableau ci-après :

	Titre du projet	Financement du projet (\$US)	Coût d'appui (\$US)	Agence d'exécution
a)	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, quatrième tranche)	30 000	3 900	PNUE